

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN  
ARRONDISSEMENT DE GUEBWILLER

-----  
COMMUNE DE WUENHEIM

P R O C E S - V E R B A L

des Délibérations du Conseil Municipal

SEANCE DU 27 JUIN 2003

L'an deux mil trois, le vingt sept juin, à vingt heures, était assemblé en session ordinaire, après convocation légale et en nombre valable, le Conseil Municipal de la Commune de WUENHEIM.

**ETAIENT PRESENTS** : MM. Roland MARTIN, Maire, Michel FUGLER, Jean MARIN, Vincent WERNER et Mme Christiane HASSENFORDER, Adjoints, Mmes Christine MUNSCH, Josiane NIBLING, Sylvie PLAIN et Chantal BUCHMANN, Conseillères Municipales, MM. Jean-Marc WEBER, Bertrand MECHLER, Olivier GASSER, Christian JOB et Bernard JUNCKER, Conseillers Municipaux.

**ABSENT avec EXCUSE** : M. Hubert ROTHENBURGER, Conseiller Municipal

**ABSENT sans EXCUSE** : Néant.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme Martine REININGER.

**M. Hubert ROTHENBURGER, Conseiller, a donné procuration de vote à M. Roland MARTIN, Maire.**

-----  
**ORDRE DU JOUR**

- 1/ Approbation du Procès-Verbal de la séance du 10/03/2003
- 2/ Embauches saisonnières à l'atelier communal
- 3/ Radiation – Accord sur nouveau co-fermier : Lots de chasse N° 1 et 2
- 4/ Approbation de la modification N° 3 du P.O.S.
- 5/ Rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau
- 6/ Acquisition d'un portillon pour la mairie
- 7/ Acquisition de panneaux directionnels
- 8/ Conclusion de l'étude sur la sécurité routière
- 9/ Création d'un site Internet
- 10/ Acquisition d'un terrain
- 11/ Construction d'un pôle communal : maîtrise d'œuvre

- 12/ Réhabilitation du Dorfhüss par Habitat Familial d'Alsace
- 13/ Demandes de subventions
- 14/ Comptes-rendus des diverses commissions
- 15/ Comptes-rendus des délégués auprès des organismes extérieurs
- 16/ Compte-rendu des délégations au Maire
- 17/ Divers

-----

M. le Maire ouvre la séance à 20 heures précises et salue bien cordialement l'assemblée.

Il fait part de la procuration suivante :

- M. Hubert Rothenburger à M. Roland Martin

Puis, il adresse ses remerciements et/ou félicitations :

- aux participants à l'opération "Haut-Rhin propre" le 29 mars,
- à la Société de musique "Espérance" pour le magnifique concert du 12 avril,
- aux Sapeurs-Pompiers qui ont lutté contre le feu de forêt le 17 avril,
- aux personnes qui ont donné un coup de main lors de la réunion cantonale de M. Bannwarth le 24 avril,
- à la Société de Musique "Espérance" pour la sérénade du 1<sup>er</sup> mai,
- au Corps des Sapeurs-Pompiers pour l'aubade du 04 mai,
- aux anciens combattants et à la clique des sapeurs-pompiers pour leur participation à la cérémonie du 08 mai ainsi qu'à celles et ceux qui ont préparé le verre de l'amitié,
- aux membres de l'Association Paroissiale des Œuvres Catholiques qui ont organisé la fête des personnes âgées le 08 mai,
- au Comité consultatif des jeunes et à toutes les personnes qui ont aidé à l'organisation du deuxième tournoi de football et de pétanque le 29 mai,
- aux jeunes musiciens de l'école de musique pour leur animation lors de la réception du 30 mai,
- aux organisateurs et aux participants du tournoi de volley le 09 juin, organisé par l'Association "Saint-Gilles",
- aux organisateurs et aux généreux donateurs du don du sang le 16 juin,
- à M. le Curé Grosstephan, à la Fabrique de l'église et à toutes les sociétés ayant organisé et participé à la Fête-Dieu le 22 juin,
- aux jeunes musiciens qui ont participé aux auditions de l'école de musique le 25 juin,
- aux Conseillers qui ont préparé la salle des fêtes pour la réunion publique "sécurité routière" le 25 juin,
- à Mmes Geneviève Felmy, Christiane Hassenforder, Magali Martin et Josiane Nibling pour la collecte des dons en faveur de la ligue contre le cancer,
- aux Adjointes et conseillers pour l'arrosage des fleurs dans le village,
- aux Adjointes et conseillers pour la remise en état de divers objets (pressoir, cuves, luge ...),
- à MM. Bertrand et Zimmermann pour le déplacement et le transport d'un panneau de basket accidenté.

Il fait part ensuite d'une lettre de remerciements émanant de la Fabrique de l'église pour la garantie accordée par la commune pour la réalisation d'un emprunt.

Enfin, il présente ses sincères condoléances à M. Hubert Rothenburger, Conseiller Municipal, pour le décès de sa belle-mère.

**1° / POINT : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 10/03/2003:**

Le Procès-Verbal de la séance du 10/03/2003 est approuvé à l'unanimité.

**2° / POINT : EMBAUCHES SAISONNIERES A L'ATELIER COMMUNAL :**

A l'instar de l'année dernière, afin d'assurer la continuité du service durant la période estivale et de procéder à des travaux d'entretien et d'embellissement, le recrutement de personnel saisonnier est envisagé.

C'est ainsi qu'il est proposé d'embaucher deux jeunes habitant la commune pour une période de quatre semaines chacun.

En réponse à l'offre de la mairie, deux candidatures ont été déposées. Les deux jeunes sont :

- 1<sup>ère</sup> période : du 30/06/2003 au 25/07/2003 : Julien COLLIN
- 2<sup>ème</sup> période : du 28/07/2003 au 22/08/2003 : Benjamin EGGEMANN

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer à ce sujet tout en sachant que les crédits nécessaires ont été prévus au Budget Primitif 2003, article 6413.

Adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

**3° / POINT : RADIATION – ACCORD SUR NOUVEAU CO-FERMIER : LOTS DE CHASSE N° 1 et 2 – M. Roland Ponton :**

M. le Maire informe l'assemblée qu'il a été destinataire d'une lettre émanant de M. Roland Ponton, Adjudicataire des lots de chasse communale N° 1 et 2.

Nous y sommes informés de la démission d'un co-fermier et une nouvelle candidature est proposée. Il s'agit de M. Gérard PERNOT, demeurant à Merxheim. Tous les documents obligatoires ayant été joints à la demande (extrait du casier judiciaire, photocopie du permis de chasse du nouveau co-locataire, photocopie des pièces d'identité), la requête de M. Roland Ponton peut être mise en délibération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- accepte de radier le co-fermier M. Jean-Pierre Levy,
- donne son accord pour le nouveau co-fermier M. Gérard Pernot, né le 07 juin 1947 à La Longine (Haute-Saône), demeurant, 8, Rue du Printemps 68500 Merxheim.

#### **4° / POINT : APPROBATION DE LA MODIFICATION N° 3 DU P.O.S. :**

VU le Code de l'Urbanisme ;

VU le Plan d'Occupation des Sols approuvé par Arrêté Préfectoral du 25 septembre 1980 et modifié respectivement par délibérations du Conseil Municipal le 21 février 1986 et le 10 novembre 2000 ;

VU l'arrêté municipal du 02 avril 2003 prescrivant l'enquête publique sur le projet de modification N° 3 du P.O.S. ;

VU les résultats de l'enquête publique et entendu les conclusions du Commissaire Enquêteur ;  
CONSIDERANT que la modification du Plan d'Occupation des Sols tel qu'elle est présentée au Conseil Municipal est prête à être approuvée conformément à l'article L 123-13 du Code de l'Urbanisme

le Conseil Municipal est invité à :

- décider d'approuver la modification N° 3 du Plan d'Occupations des Sols tel qu'elle est annexée à la présente ;
- dire que la présente délibération fera l'objet, conformément aux articles R. 123-24 et R. 123-25 du Code de l'Urbanisme, d'un affichage en mairie durant un mois et d'une insertion dans un journal diffusé dans le Département ;
- dire que conformément à l'article R. 123-25 du Code de l'Urbanisme, le dossier de P.O.S. peut être consulté à la mairie de Wuenheim ainsi qu'à la Préfecture du Haut-Rhin aux jours et heures habituels d'ouverture ;
- dire que la présente délibération sera exécutoire après l'accomplissement des mesures de publicité précitées.

Adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

#### **5° / POINT : RAPPORT ANNUEL 2002 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DE L'EAU:**

Par décret 95-635 du 6 mai 1995, l'obligation est faite aux Maires de présenter chaque année devant leur assemblée délibérante un rapport relatif au prix et à la qualité des services de distribution d'eau.

Ce rapport, élaboré par le Service "Gaz et Eau" de la Ville de Guebwiller a été transmis aux Conseillers.

Le Conseil Municipal prend acte du rapport sur l'eau 2002.

#### **6° / POINT : ACQUISITION D'UN PORTILLON POUR LA MAIRIE :**

Dans le cadre du réaménagement du bâtiment de la mairie, la réfection du mur de soutènement, côté "est", ainsi qu'un nouvel escalier donnant accès à la cave ont été réalisés. Afin de sécuriser ce passage, il a été suggéré d'y mettre en place un portillon, côté rue Principale. C'est ainsi que deux maisons spécialisées ont été sollicitées pour la fourniture d'un portillon avec bas plein :

- Ets Herzog de Wittelsheim (tôle galvanisée) 1.305,55 € H.T.
- Alsacienne de Domotique de Brunstatt (alu thermolaqué bronze) 1.240,00 € H.T.

Dans un but d'harmonisation avec les grilles environnantes, la Commission "Finances-Bâtiments-Urbanisme réunie le 17/04/2003, a décidé de retenir les Ets Herzog de Wittelsheim pour un portillon en tôle galvanisée.

C'est ainsi que le Conseil Municipal est invité à :

- entériner le choix des Ets Herzog de Wittelsheim pour la fourniture d'un portillon au prix de 1.305,55 € H.T.,
- les crédits sont prévus au Budget Primitif 2003, article 21311.

Adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

#### **7° / POINT : ACQUISITION DE PANNEAUX DIRECTIONNELS :**

La mise en place d'une signalétique directionnelle a été décidée par le Conseil Municipal lors de l'élaboration du budget primitif 2003. C'est ainsi que divers artisans, entreprises, commerces et associations ont été contactés à cette fin. 14 entreprises, commerces et associations sur 24 sollicitations ont répondu favorablement et se sont engagés à participer financièrement au projet.

Application 2000 de Colmar et Gerner de Wolfisheim, deux maisons spécialisées en la matière, ont été sollicitées pour un devis, à savoir :

<b>ENTREPRISES</b>	<b>Coût d'un poteau</b>	<b>coût d'une lame simple</b>	<b>coût d'une lame double</b>
Application 2000 – Colmar	<b>62,05 € H.T.</b>	<b>79,50 € H.T.</b>	<b>108,20 € H.T.</b>
Gerner – Wolfisheim	<b>120,00 € H.T.</b>	<b>85,00 € H.T.</b>	<b>105,00 € H.T.</b>

Cette opération d'aménagement est éligible à une subvention du FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce) pour un taux maxima de 20 %.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- décide la mise en place d'une signalétique dans le village,
- retient et approuve le devis d'Application 2000 pour un montant total de 5.783,10 € H.T.
- charge M. le Maire de solliciter une subvention auprès du FISAC,
- les crédits sont prévus au Budget Primitif 2003, article 2152.

#### **8° / POINT : CONCLUSION DE L'ETUDE SUR LA SECURITE ROUTIERE :**

Par délibération en date du 09/04/2001, le Conseil Municipal a confié à la D.D.E. du Haut-Rhin une étude de sécurité et d'aménagement en traverse d'agglomération. Elle concerne plus particulièrement la rue Principale ainsi que l'amorce vers la rue du Vieil Armand.

Les conclusions et recommandations de cette étude ont été présentées lors d'une réunion publique qui s'est tenue mercredi 25/06/2003 à la salle des fêtes devant un public clairsemé, compte tenu des enjeux.

Le Conseil Municipal prend acte des conclusions de cette étude par la D.D.E. du Haut-Rhin et décide de définir les priorités en réunion de commission.

Les services de la DDE seront contactés pour la mise en œuvre des premières mesures dès cet automne dans le virage de la partie haute du village.

#### **9° / POINT : CREATION D'UN SITE INTERNET :**

La création d'un site Internet fait partie du programme de la nouvelle équipe municipale. Divers contacts ont été pris depuis 2002 et nous disposons de 2 offres

- |                        |                |
|------------------------|----------------|
| - I.U.T. de Mulhouse   | 2.480,50 € TTC |
| - Kozaknet de Mulhouse | 3.468,40 € TTC |

La commission "Internet" réunie le 12/06/2003 a fixé son choix sur l'IUT de Mulhouse.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- entérine le choix de l'IUT de Mulhouse pour un montant de 2.480,50 € TTC,
- les crédits sont prévus au Budget Primitif 2003, article 205.

#### **10° / POINT : ACQUISITION D'UN TERRAIN :**

Le Conseil Municipal avait chargé M. le Maire, en date du 16/11/2001, d'engager toutes les démarches permettant de conclure soit

\* un partenariat avec l'A.P.O.C. (Association Paroissiale des Œuvres Catholiques) – (première proposition du 09/07/2001 rejetée selon courrier du 24/08/2001 par M. le Président de l'APOC),

\* l'achat d'un terrain en vue de la construction d'un pôle communal.

La Municipalité a invité en date du 07/03/2003 à un tour de table les représentants de l'OMSL et de l'APOC en vue d'un partenariat. Seuls les représentants de la Municipalité et de l'OMSL se sont retrouvés pour l'émergence d'une solution. En effet, par courrier du 15/03/2003, M. le Président de l'APOC a refusé de participer à ce tour de table.

Aussi, afin de solutionner la délicate situation du Dorfhüss qui accueille différentes activités pour lesquelles le bâtiment n'est pas aux normes, la construction d'un pôle communal a été retenu. Après avoir envisagé plusieurs solutions (partenariat APOC – achat de propriété ou terrain), les démarches entreprises ont permis de recueillir l'accord de M. et Mme Victor Dubich qui sont prêts à céder à la Commune de Wuenheim un terrain de 6,79 ares – section 03 – parcelle 226 et jouxtant la salle des fêtes, selon compromis de vente à réaliser au prix de 51.756 €.

Le Conseil Municipal est invité à :

- donner son accord au compromis de vente à intervenir entre M. et Mme Dubich et la commune de Wuenheim au prix de 51.756 €,
- autoriser M. le Maire à signer les actes dont la rédaction sera confiée à Me Bossert, Notaire à Soultz et à mandater la facture à venir,

- autoriser M. le Maire à lancer une consultation en vue de la réalisation d'un emprunt.

Adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal, qui regrette néanmoins la prise de position de M. le Président de l'APOC.

### **11° / POINT : CONSTRUCTION D'UN PÔLE COMMUNAL : MAÎTRISE D'ŒUVRE:**

Afin de reloger les activités se déroulant au Dorfhüss, de répondre aux besoins de la Commune et d'améliorer les conditions de vie des habitants, il est proposé au Conseil Municipal de construire sur le terrain acquis point 10, un complexe multi-usage de 200 m<sup>2</sup> dont le coût a été estimé à 195.000 Euros H.T., y compris l'aménagement d'un parking, les honoraires de l'architecte et les missions de contrôle technique et S.P.S..

Une convention de partenariat et d'utilisation sera finalisée sur la base du coût final avec l'O.M.S.L.

Le Conseil Municipal est invité à :

- retenir au titre de la Maîtrise d'œuvre, pour les travaux de construction d'un pôle communal, le cabinet d'architecture "Atelier du Canal" - 5, Rue du Canal 68500 GUEBWILLER
- demander à ce même cabinet de chiffrer le projet,
- solliciter les subventions auprès du Conseil Général et du Conseil Régional dont plus particulièrement le bénéfice du fonds conjoncturel forestier, notre commune étant inscrite sur la liste des communes forestières sinistrées lors de la tempête du 26/12/1999.

Adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

### **12° / POINT : REHABILITATION DU DORFHÜSS PAR HABITAT FAMILIAL D'ALSACE :**

Le projet de convention présenté en commissions municipales, aux présidents des sociétés adhérentes à l'OMSL et aux représentants de ce dernier, prévoit la réhabilitation du Dorfhüss. Celle-ci pourra être réalisée par Habitat Familial d'Alsace qui créera quatre logements locatifs intermédiaires et aménagera un local de dépôt de pain. En contre partie, la Commune de Wuenheim mettra une partie du bâtiment à disposition de cet organisme par bail emphytéotique de 50 ans à l'Euro symbolique, le sous-sol restant sous gestion communale (atelier poterie) de même que le local pain.

Le Conseil Municipal est invité à :

- charger M. le Maire à négocier et à signer une convention avec HFA,
- autoriser M. le Maire à entreprendre toutes démarches utiles à l'aboutissement de ce projet.

Adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

### **13° / POINT : DEMANDES DE SUBVENTIONS :**

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur les demandes de subventions suivantes :

- Ecole Maternelle : projet d'école 2003/2007 : 250 €
- Institution St-Joseph de Rouffach : Voyage scolaire pour 2 élèves de Wuenheim : 30 €

Adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

#### **14° / POINT : COMPTES-RENDUS DES DIVERSES COMMISSIONS :**

- **Commission "Eau-Assainissement-Forêt" du 26/03/2003** : cette réunion, animée par les responsables de l'O.N.F., avait pour objet principal la révision de l'aménagement de la forêt communale de Wuenheim pour les 10 à 15 années à venir.
- **Commission "Jeunesse-Associations-Loisirs-Ecole" du 02/04/2003** : cette réunion, en présence des membres du Comité Consultatif des Jeunes, était essentiellement consacrée à la préparation du tournoi de football du 29/05/2003.
- **Commission "Bâtiments-Finances-Urbanisme" du 17/04/2003** : ont principalement été examinés au cours de cette séance : diverses acquisitions – le chantier du Sudel – la réhabilitation du Dorfhüss – l'achat d'un terrain – la création d'un site Internet et l'A.D.S.L.
- **Commission "Voirie-Vignoble" du 06/05/2003** : il a notamment été question de la réfection de la rue du Vieil Armand, l'aménagement de la rue Saint-Gilles et le centre village, le problème du réseau d'eaux usées à hauteur de l'immeuble 51, Rue Principale, le dossier DGE 2003, la situation des travaux effectués depuis le début de l'année, des questions relatives à l'urbanisme, les conclusions de l'étude sur la sécurité routière, la régularisation des parcelles rues du Gazon et du Tir, la mise en place d'une signalétique, le dernier rapport trimestriel de la Brigade Verte, la piste cyclable "Berrwiller-Soultz", l'éclairage public dans le village et le devenir du "Lucasloch"
- **Commission "Jeunesse-Associations-Loisirs-Ecole" du 22/05/2003** : il s'agissait de la mise au point des derniers détails quant au tournoi de football du 29/05/2003
- **Toutes Commissions du 23/05/2003** : examen de divers dossiers en instance
- **Commission "Voirie-Vignoble" du 28/05/2003** : la commission a réceptionné les travaux réalisés par l'entreprise "SNC les Trois Coteaux" au titre de la DGE 2002 et a effectué une visite du Lucasloch.
- **Toutes Commissions du 20/06/2003** : préparation du Conseil Municipal du 27/06/2003

#### **15° / POINT : COMPTES-RENDUS DES DELEGUES AUPRES DES ORGANISMES EXTERIEURS :**

- **Syndicat Mixte du collège "R. Beltz" du 04/03/2003** : il a notamment été question de l'approbation du Budget Primitif 2003, la validation du choix de répartition des terrains, la dévolution de la démolition du site Thermolite et l'échange de biens immobiliers avec la Ville de Soultz
- **Conseil de Communauté de Communes du 27/03/2003** : l'ordre du jour consistait en l'installation de l'Institut Européen des Arts Céramiques, l'approbation du budget primitif M 14 2003, le plan de zonage, la fourrière de véhicules, la révision de la charte, la réalisation



d'une étude complémentaire sur le transport, l'aménagement d'une aire de loisirs, la taxe de séjour, l'attribution des lots pour le Centre Sportif du Florival, la modification du seuil d'assujettissement de la redevance spéciale, l'acquisition de véhicules et les affaires relatives au personnel

- **Conseil de Communauté de Communes du 10/06/2003** : ont été abordés : l'installation des délégués de Jungholtz, le programme 2003 d'assainissement, la réalisation d'un emprunt pour le programme d'investissement 2003, les affaires relatives au camping, le résultat de l'appel d'offres concernant la seconde déchetterie, les affaires relatives au personnel, les décisions modificatives au budget M 14 2003 et l'autorisation d'ester en justice.

### **16° / POINT : COMPTE-RENDU DES DELEGATIONS AU MAIRE :**

M. le Maire fait le compte-rendu de ses délégations au Conseil Municipal :

- Droit de préemption urbain : 16 déclarations d'intention d'aliéner un bien ont été signées depuis le début de l'année.

Le Conseil Municipal donne quitus à M. le Maire pour ses délégations.

### **17° / POINT : DIVERS :**

#### **A/ AVANCEMENT DE TRAVAUX :**

M. le Maire donne communication de la situation des différents travaux en cours, à savoir :

\* **maison du Sudel** : les travaux sont terminés et l'inauguration du bâtiment aura lieu ce 29/06/2003.

Coût total de l'opération :

- Dépenses : 195.657,97 € TTC

- Recettes : 134.994,21 € (indemnisation CIADE – 1<sup>ère</sup> tranche)  
24.916,51 € (indemnisation CIADE – solde)  
13.416,00 € (subvention du Conseil Général)  
10.519,13 € (subvention des Fonds Européens)

\* **réseau d'eau** : la pose d'une nouvelle conduite, rue de la Fonderie, est achevée et celle concernant la rue du Col Amic est en cours. Les travaux de construction de la station de filtration pour le camping "La Sapinière" et du nouveau réservoir démarreront sous peu, l'approbation de la modification du P.O.S. étant intervenue.

\* **église paroissiale** :

la 3<sup>ème</sup> tranche des travaux est terminée (réfection du soubassement) :

- Dépenses : 12.306,84 € TTC

- Recettes : 3.500,00 € (subvention du Conseil Général)  
8.806,84 € (participation du Conseil de Fabrique)

le double vitrage est posé :

- Dépenses : 25.402,92 € TTC

- Recettes : 4.770,00 € (subvention du Conseil Général)  
10.469,00 € (subvention du Ministère de l'Intérieur)

\* **travaux "vignoble"** : les travaux prévus dans le cadre de la DGE 2002 ont été réalisés dans les 4 chemins du vignoble :

- Dépenses : 13.179,91 € TTC
- Recettes : 3.306,00 € (DGE)

\* **Régularisation de terrains, rues du Tir et du Gazon** : au 27/06/2003, la situation est la suivante : (dossiers en suspens depuis 25 ans au moins)

23 propriétaires concernés pour 38 parcelles à régulariser :

- 17 actes de cession transmis pour signature, dont 9 actes de cession signés reçus en retour
- 2 actes en instance de main-levée d'hypothèque
- 3 actes avec problèmes d'héritiers (successions non réglées)
- 1 acte de vente transmis pour signature

soit un total de 23 actes.

M. le Maire remercie le secrétariat pour ce travail fastidieux et souhaite que les administrés concernés profitent de la procédure de régularisation en y répondant favorablement.

#### **B/ ACCEPTATION D'UN DON :**

Par courrier réceptionné ce 27/06/2003, M. Hans Grünewald fait parvenir 300 € au titre de sa participation personnelle à la reconstruction de la maison du Sudel.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte ce don et remercie chaleureusement M. Grünewald pour ce geste généreux.

#### **C/ INFORMATIONS DIVERSES :**

- la collecte pour le cancer a rapporté 3.429 €. **Un grand merci aux généreux donateurs.**
- la commune de Wuenheim participera pour la première fois au concours "Villes et villages fleuris"
- la note "THI" de la commune auprès du Conseil Général passe de
  - 46 à 48 % au titre des travaux de voirie
  - 34 à 36 % au titre des travaux sur bâtiments
- M. Marin donne un compte-rendu succinct des diverses réunions auxquelles il a assisté (syndicat mixte schéma de cohérence territoriale Rhin-Vignoble-Grand'Ballon du 31/03/2003 - syndicat mixte des cours d'eau du 10/04/2003 - ZERC II du 05/06/2003 -)

La séance est close à 22h15, après que M. le Maire eut souhaité de très bonnes vacances à tous.